

La brève du SGEN-CFDT  
Fusion

19 juin 2019



**Bâcler le dialogue social, c'est prendre des risques pour les conditions de travail des personnels**

Mme la rectrice vient d'envoyer un message aux personnels au sujet du "boycott" du CTSA de mardi dernier.

Quelques éléments de contexte.

Après l'abandon du premier projet de fusion des services avec le départ du recteur Rolland, Mme la rectrice a proposé de repartir de zéro. Les chefs de division ont été chargés de faire remonter des propositions d'organisation pour début juin, normalement après discussion avec les services. Le résultat a été communiqué aux organisations syndicales le 5 juin

**Les syndicats ne représentent pas qu'eux-mêmes et n'ont pas la science infuse.** Ils ont vite [diffusé le document](#) pour recueillir les avis des premiers concernés : les personnels du rectorat. Une plate-forme pour recueillir les remarques a été construite ([elle est accessible ici](#)) ; il faut cependant un peu de temps pour s'approprier les documents et les commenter.

---

---

Dans le même temps, le CHSCT académique a entamé en mai une enquête sur les conséquences pour les personnels des premiers essais de fusion qui ont eu lieu. Le rapport sera rendu demain jeudi 20 juin. **Il semble tout de même intéressant que la discussion avec la rectrice s'appuie aussi sur ces conclusions.**

Les syndicats ont donc demandé que le CTSA prévu le 18 juin soit **reporté** de quelques jours. Il nous a été répondu que l'agenda de la rectrice était trop chargé, et que donc seul un "boycott" de la séance du 18 juin pouvait nous faire gagner les quelques jours nécessaires.

Certes, il semble que la rectrice ne pourra pas être présente au CTSA de repli (mais est-ce si peu important qu'un agenda ne puisse pas être modifié ?), mais **lundi 24 juin, un CTA aura lieu au rectorat de Caen, en présence de la rectrice**, et le projet de réorganisation des services y est aussi à l'ordre du jour. Nous pourrons donc lundi prochain discuter avec Madame la rectrice directement. Et avec plus d'arguments que si nous l'avions fait en CTSA le 18.

Par ailleurs, nous ne nous interdisons pas, s'il y a nécessité, de demander en urgence une audience.

**La CFDT n'est donc en aucune manière dans un refus du dialogue.** Cela ne lui ressemblerait pas. Elle tient cependant à ce que ce dialogue se fasse **dans de bonnes conditions, sérieusement et fructueusement.** Réunir au plus vite et formellement les instances obligatoires peut donner une apparence de dialogue social, mais ce n'en est pas. L'avenir des personnels mérite un travail sérieux et doit passer par-dessus les problèmes d'agenda.

Olivier Buon

SGEN-CFDT de Basse-Normandie